

PRISE EN CHARGE POST-OPÉRATOIRE PAR LE PÉDICURE-PODOLOGUE : ORTHOPLASTIE, MASSAGE ET RÉÉDUCATION

Prendre en charge les patients en post-opératoire, en adaptant la confection des orthoplasties et la rééducation aux nouvelles techniques opératoires percutanées et mini-invasives de l'avant-pied.

OBJECTIFS

- Assimiler les nouvelles techniques de chirurgie mini-invasives et percutanées
- Savoir lire et interpréter les radiographies post-opératoires
- Maîtriser la réalisation des orthoplasties post-opératoires, maîtriser le ponçage
- Maîtriser les massages et mobilisations

Les nouvelles techniques chirurgicales mini-invasives et percutanées

- Historique de la chirurgie du pied
- Les principes et techniques de la chirurgie mini-invasive
- Les principes et techniques de la chirurgie percutanée
- Le post-opératoire immédiat

Lecture et interprétation des radiographies post-opératoires

Mise en situation

Présentation des différents types d'orthoplasties post-opératoires

- Prise en charge du patient à J 21 - moulage direct sur le pied
- Matériaux et techniques

Savoir réaliser des orthoplasties post-opératoires

Réalisations pratiques en binôme

- Lecture radiographique et photographique (cas clinique)
- Analyse de l'objectif thérapeutique
- Moulage
- Ponçage

Approche théorique de la rééducation post-opératoire

- L'auto rééducation
- La rééducation à J 21 sur l'hallux
- La rééducation à J 45 des orteils externes
- Le massage drainant

Pratique de massage et rééducation en binôme

- Auto rééducation
- Rééducation de l'hallux
- Rééducation des orteils externes
- Massage drainant des œdèmes

Communiquer avec le chirurgien



EN PRATIQUE

Approche théorique des techniques chirurgicales et interprétation des radiographies et rééducation
Approche pratique des orthoplasties post-opératoires par vidéo
Démonstration pratique par les intervenants
Techniques de massages
Atelier pratique en binôme



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Corinne FERRARI PORTAFAIX,
Podologue DE
Sophie CIOLKOVITCH,
Podologue DE
Centre du Pied de Marseille

🔧 2 jours

Ouverts
aux podologues

DPC : Programme de Développement Professionnel Continu (financement selon forfait et la profession du stagiaire), sous réserve de la validation par l'ANDPC.
Inscription sur www.mondpc.fr, voir procédure page 33.

***FIFPL** : Thème susceptible d'être pris en charge en fonction du budget disponible et de la profession du stagiaire. Les dates de 2019 seront visées par la commission des pédicures-podologues fin 2018 qui nous informera dès lors de sa décision.